



La Ville du Mée-sur-Seine recrute
Son/sa enseignant.e de batterie à temps non complet
(08 heures 20/semaine)

Poste à pourvoir en septembre 2026

Cadre d'emploi des assistants d'enseignement artistique

Sous l'autorité de la coordinatrice de la structure communale, le/la professeur(e) enseigne et promeut la musique dans sa spécialité batterie, au sein du conservatoire de musique et de danse Henri Charny, composé de 29 enseignants et de près de 300 élèves.

Il/Elle enseigne la batterie, crée et développe des projets pédagogiques et artistiques sur le territoire avec des partenaires internes et externes.

Missions :

- Assure des missions d'éducation artistique et culturelle auprès de publics enfants, adolescents et adultes, en cours individuels ou en cours collectifs
- Crée et développe des projets sur le territoire avec des partenaires internes et externes
- Inscrit ses missions dans le cadre du projet d'établissement du conservatoire
- Contribue au rayonnement et à l'ouverture de sa discipline artistique au plus grand nombre
- Encadre des projets au sein de sa classe, de son département pédagogique et en transversalité, en lien avec le projet d'établissement
- Insuffle une dynamique de projets pédagogiques et artistiques en équipe sur le territoire
- Fait participer activement les élèves au calendrier de diffusion du conservatoire, notamment aux événements développés par la Ville sur le territoire
- Est garant des valeurs énoncées dans le projet d'établissement du conservatoire

Profil :

- Titulaire du DE et/ou d'une expérience pédagogique et artistique significative
- Parcours artistique de référence
- Capacité à nouer des interactions et travailler en partenariat avec tous les acteurs
- Capacité d'adaptation aux différents publics (enfants, familles, collègues, élus...) et aux contraintes du service
- Avoir un esprit d'initiative et faire preuve d'une grande curiosité professionnelle
- Être autonome tout en rendant compte
- Discrétion, organisation, rigueur, polyvalence, disponibilité, mobilité
- Avoir le sens du service public et en partager les valeurs

Informations complémentaires :

- Selon le projet culturel de l'établissement, décentralisation possible des enseignements et activités sur l'ensemble du territoire
- Contraintes horaires et de congés, horaires variables et pics d'activités (semaine et week-end) en fonction des projets artistiques et des auditions
- Temps de travail variable selon le statut de l'enseignant.e. Possible répartition du temps de travail et de l'activité entre plusieurs employeurs
- Rémunération statutaire, prime annuelle
- Participation employeur à la mutuelle (15 à 33 €/mois) et à la prévoyance (15€/mois) si labellisées
- Participation de 75% aux abonnements transports publics, forfait mobilités durables (jusqu'à 300€/an)
- CNAS et comité d'entreprise*
- Gratuité de la piscine, sports proposés durant la pause méridienne, tarifs réduits dans les structures de la ville (salle de spectacles, conservatoire, maison des loisirs et des découvertes*)

* Après 1 an de présence (+ pour les primes : au prorata du temps de présence)

Transmettre votre candidature (CV + lettre de motivation) avant le 31/05/2026 à :
recrutementrh@lemeesurseine.fr